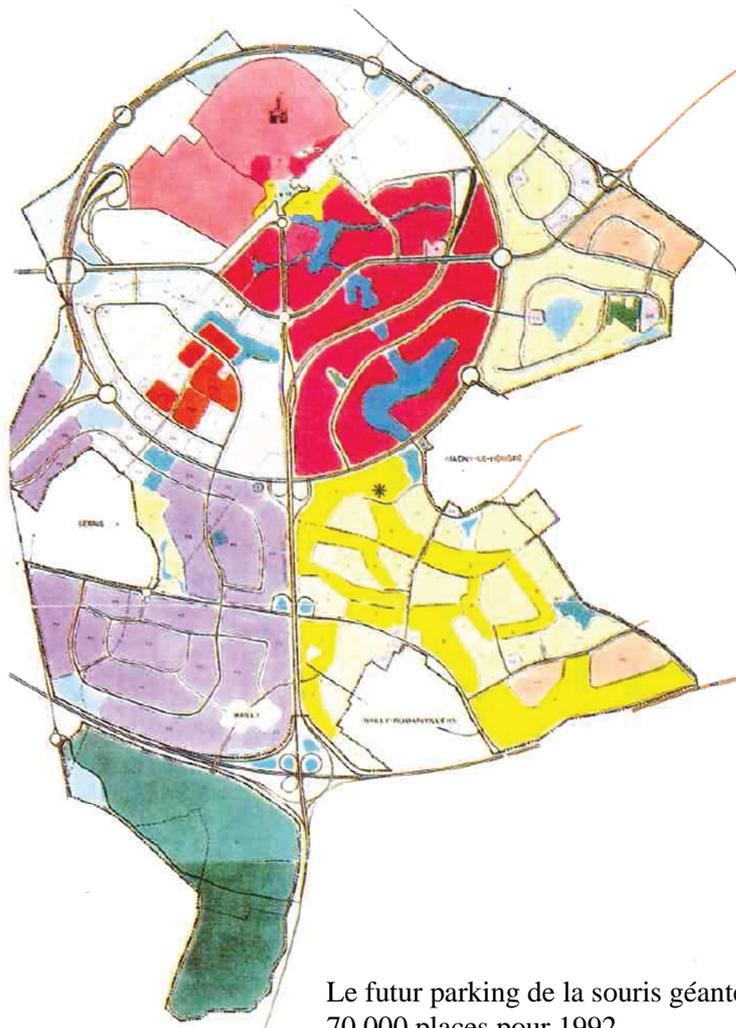


TRAITEMENT DE SOL CHAUX / CIMENT SUR 1 945 HECTARES



Le futur parking de la souris géante :
70 000 places pour 1992.

L'Europe - et plus particulièrement la France - est en train de construire le plus grand terrain d'atterrissage jamais édifié pour une souris américaine géante (Mickey) : 1 945 ha de surface totale.

Son arrivée est prévue pour l'année 1992, date de l'ouverture du quatrième parc touristique Disneyland dans le monde, baptisé pour l'occasion Eurodisneyland.

Un gros PIG

L'opération s'inscrit dans le secteur IV de développement de Marne-la-Vallée, qui fait l'objet d'un PIG (les anglophones n'ont pas à s'inquiéter : il n'y a aucun rapport avec le grand méchant loup).

Un PIG est un Projet d'Intérêt Général, procédure mise en place dans le cadre de la loi de décentralisation qui auparavant, transférait en dernier ressort les compétences d'urbanisme de l'État aux collectivités locales. Cette procédure permet dorénavant à l'État de faire prévaloir des projets d'intérêt général sur des projets plus locaux. Elle implique une mise en demeure des collectivités concernées de mettre en compatibilité leur POS avec le PIG.

A Marne-la-Vallée, le PIG prévoit la création de deux parcs de loisirs, de 13 000 chambres d'hôtel, de logements, de 750 000 m² d'activités – plus les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement: création d'une gare RER et d'une gare TGV.

La réalisation de la première phase a débuté en juillet 1988 et est destinée à s'achever en 1997. Cette phase comprend le premier parc (ouverture prévue en 1992), 5 500 chambres d'hôtel, 500 logements individuels, 50 000 m² d'activités, 30 000 m² de bureaux, un camping-caravaning de 595 places.

Les souris, les petites, peuvent commencer dès maintenant à s'entraîner pour le jogging.



▲ Pour des terrains avec de fortes teneurs en eau (23 %), seule la chaux est à la hauteur (de 7 à 3 %).



▲ Deux des épanduses.

▼ Détail de la remorque.



10 000 voitures pour commencer

EPA FRANCE, établissement public à caractère commercial, est l'aménageur du secteur IV de Marne-la-Vallée.

C'est à lui de coordonner la politique d'aménagement aux: niveaux foncier, d'urbanisme, d'architecture et de technique. C'est actuellement le maître d'œuvre et d'ouvrage des quartiers du tourisme, du lac et des attractions qui correspondront aux hôtels de la première phase et au parking visiteurs.

Ce dernier est dimensionné pour contenir 10 000 voitures dès l'ouverture du parc (40 ha). Le parking des employés, 5 000 à 8 000 suivant la saison, ne fera, lui, que 4 ha. L'accès à ces parkings étant assuré par une voie largement dimensionnée (2 x 2 voies) directement connectée à l'autoroute A4 et sans interférences avec le réseau routier local : elle le franchit par des ouvrages à niveau séparés.

Le chiffre officiellement annoncé par la société Disney est de 10 millions de visiteurs par an.

23% d'eau en moyenne

Si nous avons débuté cette visite par une vue d'avion, revenons au niveau des souris, sans nous y arrêter, pour descendre au niveau des taupes, qui ne sont en fait que de grosses souris aveugles qui confondent allègrement le sous-sol avec un morceau de gruyère.

Elles vous diront que celui-ci est composé tout d'abord de 4 à 5 m de limon, puis de marnes calcaires argileuses et, très loin, d'argile verte. Ces sols présentant de fortes teneurs en eau (23 % en moyenne), un traitement à la chaux s'est avéré nécessaire. Il consiste à incorporer un liant au sol afin d'en modifier les propriétés.

Deux objectifs sont recherchés :

1. Améliorer les sols humides pour faciliter la circulation des engins pendant les opérations de déblai-remblai, tout en évitant les substitutions de matériaux aux coûts beaucoup plus lourds. Il s'agit d'obtenir un résultat rapide sans rechercher des performances mécaniques élevées.

C'est le cas de la majeure partie des déblais-remblais traités par couches successives, avec 1 à 3 % de chaux suivant les teneurs en eau.

2. Réaliser des plates-formes rigides et stables aux intempéries pour permettre la circulation ou la mise en œuvre de la fondation. C'est le cas des zones des futurs parkings, des emplacements des hôtels ou des circulations, le boulevard périphérique en particulier. Ces plates-formes, elles, sont traitées sur deux couches successives, la première à la chaux (couche de support), la seconde avec un mélange chaux-ciment pour de meilleures résistances mécaniques.

35 000 m³ par jour

Au total, 35 000 tonnes de chaux et 1 000 tonnes de ciment sont nécessaires pour ces 2 millions de m³ de terrassement réalisés par les entreprises Guintoli (mandataire) et Valérian. Celles-ci ont employé pendant les périodes de pointe (juillet et août 1989) jusqu'à 200 personnes et 70 engins répartis en deux postes, 35 000 m³ par jour étaient terrassés, nécessitant 800 à 900 tonnes de chaux.

La technique de mise en œuvre consiste à épandre la chaux, puis à la mélanger au sol à l'aide de malaxeurs. Après traitement, on procède au compactage. Le tout est réalisé par couches successives de 35 cm. Le nombre des couches traitées varie avec la composition et la teneur en eau du sol rencontré, ainsi qu'avec les qualités de portance recherchées pour le futur sol. Entre Astérix à Senlis, les Schtroumpfs à Nancy, Mickey bientôt à Marne-la-Vallée, Droopy aux longues oreilles, d'un calme imperturbable, on pourrait conclure par « l'm happy ».

Mais ce serait sans compter sur la course effrénée de Vil Coyotte, les dollars de l'oncle Picsou et l'humour de Bugs Bunny :

- « Quoi de neuf, docteur '?... »

Détail. La surface est marquée par les chaînes qui entourent les pneus des engins. ▶



▲ Traitement par couches successives de 35 cm ...



▲ ... puis compactage au rouleau.

